

AUTONOMISATION DES FEMMES EN TUNISIE

Résumé : Évaluation de l'impact du projet
« AMAL : promotion du leadership
transformationnel des femmes » en Tunisie.

Série d'évaluations de l'efficacité 2016/2017



Crédit photo : Jennifer Ciochon/Oxfam

SIMONE LOMBARDINI

OXFAM GB

www.oxfam.org.uk/effectiveness



OXFAM

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----------|
| Remerciements | 3 |
| Résumé | 4 |
| Description du projet | 4 |
| Conception de l'évaluation | 4 |
| Évaluation de l'autonomisation des femmes | 5 |
| Résultats | 6 |
| Enseignements du programme | 7 |
| Notes..... | 9 |

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier l'équipe d'Oxfam en Tunisie et les partenaires locaux pour leur aide précieuse. Je remercie tout particulièrement Soufia Galand et Salma Jrad d'Oxfam en Tunisie, les représentant-e-s des organisations partenaires Lobna Romdhane (AFTURD), Dorsaf Hmaied (LET) et Bakhta El Cadhi (ATFD) qui ont participé à l'atelier de présentation à Tunis, ainsi que Zeinab Saidani, la consultante qui a géré le travail sur le terrain. Sans oublier Natalie Quinn, chercheuse à l'université d'Oxford, pour sa précieuse collaboration et sa grande implication dans la supervision de la méthode des choix discrets.

RÉSUMÉ

Le cadre de performance mondial d'Oxfam GB s'inscrit dans les efforts déployés par l'organisation pour mieux comprendre et communiquer sur son efficacité, et pour favoriser l'apprentissage dans toute l'organisation. Conformément à ce cadre, un petit nombre de projets terminés ou matures sont sélectionnés de façon aléatoire chaque année afin d'en évaluer l'impact. On parle d'« évaluation de l'efficacité ». Le projet « AMAL¹ : promotion du leadership transformationnel des femmes au Moyen-Orient » (LEBA49) figurait parmi les projets dont l'efficacité devait être évaluée lors de l'exercice financier 2016/2017. L'indicateur de résultat utilisé pour ce projet est l'indice d'autonomisation des femmes (défini comme un changement dans l'augmentation des opportunités des femmes soutenues) et mesuré par un indice composite qui évalue des indicateurs d'autonomisation pertinents dans le contexte socio-économique du projet analysé.

Le projet « AMAL : promotion du leadership transformationnel des femmes » est un programme multipays déployé au Maroc, en Tunisie, dans les Territoires palestiniens occupés et au Yémen, avec une coordination régionale assurée par le Liban. Au vu des contraintes logistiques et financières, il a été décidé de se concentrer sur l'évaluation de la situation en Tunisie, identifiée comme offrant le plus fort potentiel d'apprentissage pour l'avenir. Ainsi, les conclusions de cette évaluation de l'efficacité n'ont pas vocation à refléter l'impact global du projet AMAL, mais à mettre davantage en lumière le volet tunisien.

DESCRIPTION DU PROJET

En Tunisie, le projet AMAL a débuté en 2012, juste après la révolution de 2011, avec pour objectifs de sensibiliser davantage les femmes sur leurs droits politiques et socio-économiques et d'encourager les femmes à s'investir davantage dans la vie politique et socio-économique de leur communauté et de leur pays. Ce projet a été mis en place par trois organisations partenaires : la Ligue des électrices tunisiennes (LET), l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) et l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche sur le développement (AFTURD) en collaboration avec Oxfam en Tunisie. Ces trois organisations partenaires se sont engagées auprès d'un panel varié de femmes en leur proposant diverses activités pour atteindre cet objectif : formation approfondie, encadrement, participation en groupe et autres activités abordant des thématiques variées. Le projet est directement venu en aide à 410 femmes et aurait soutenu indirectement plus de 5 000 femmes.

CONCEPTION DE L'ÉVALUATION

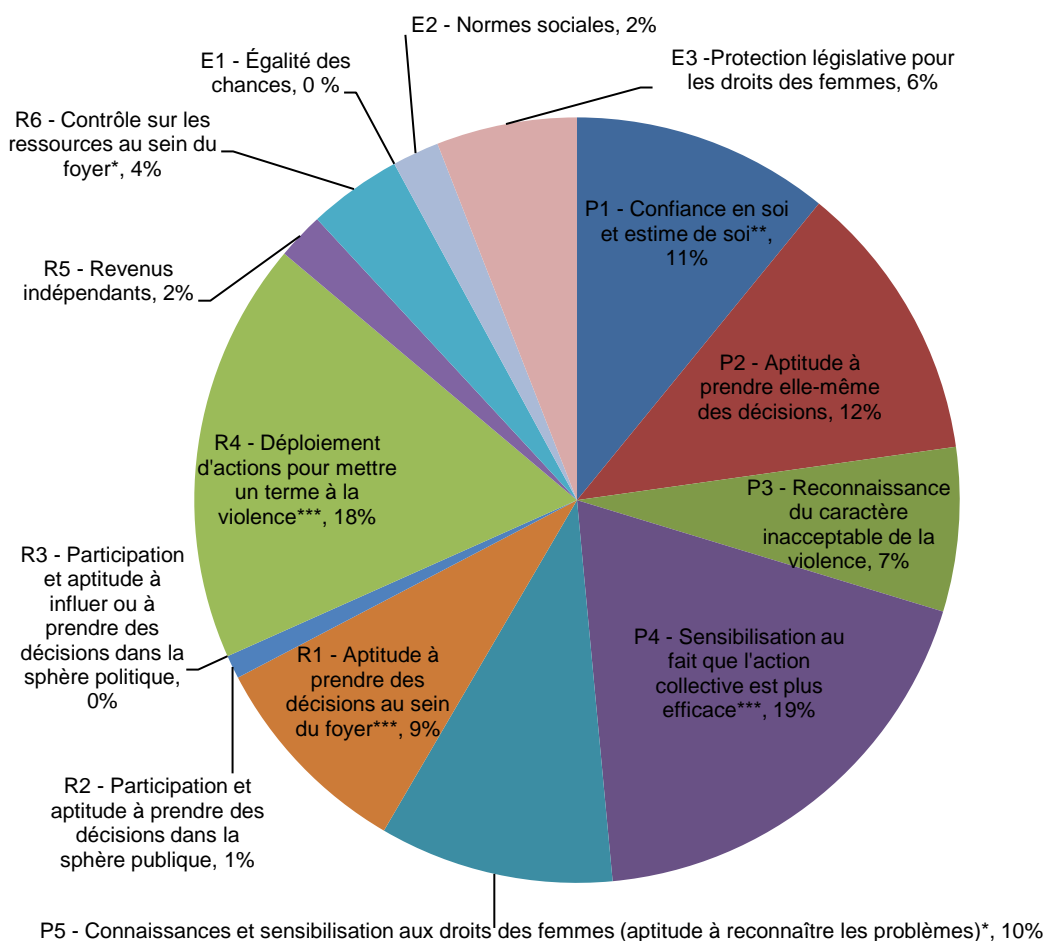
Le projet était encore mis en œuvre au moment de l'évaluation en novembre 2016 dans les régions de Tunis, Kélibia, Sousse, Le Kef et Kasserine en Tunisie. L'objectif était d'évaluer l'impact du projet AMAL en Tunisie sur la promotion de l'autonomisation des femmes et la réalisation de ses objectifs : sensibiliser davantage les femmes sur leurs droits politiques et socio-économiques et encourager les femmes à s'investir davantage dans la vie politique et socio-économique de leur communauté et de leur pays. L'évaluation a suivi une approche quasi expérimentale de l'évaluation de l'impact, en comparant les indicateurs de résultat entre un échantillon de femmes sélectionnées au hasard et directement impliquées dans les activités déployées dans le cadre du projet AMAL d'une part, et des femmes des groupes de comparaison d'autre part.

ÉVALUATION DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Oxfam a conçu un instrument basé sur un indice composite pour évaluer le degré d'autonomisation des femmes – un concept complexe et difficile à mesurer. Cet instrument s'appuie sur un cadre qui reste inchangé, alors que les caractéristiques et indicateurs qui constituent l'indice changent selon le contexte. Il a pour vocation d'identifier les caractéristiques d'une « femme autonome » dans le contexte socio-économique particulier de l'analyse. L'évaluation a permis d'isoler 14 caractéristiques qui décrivent une femme autonome en Tunisie. Chaque caractéristique a été convertie en indicateur et mesurée à l'aide de questionnaires individuels.

L'évaluation s'appuyait également sur une approche innovante basée sur la méthode des choix discrets (MCD) afin de déterminer l'importance relative de chaque indicateur. La MCD consiste à proposer aux répondantes une liste de choix face à divers scénarios fictifs pour dévoiler leurs préférences. Les réponses sont ensuite utilisées pour pondérer chaque indicateur, reflétant les préférences et les opinions mises au jour des répondantes quant au profil type d'une femme autonome en Tunisie. La MCD a révélé que les principales caractéristiques d'une femme autonome en Tunisie sont sa connaissance des avantages associés à sa participation dans des actions collectives, puis sa capacité à prendre des mesures pour mettre un terme à la violence. Le schéma ci-dessous reprend tous les indicateurs utilisés pour mesurer le degré d'autonomisation des femmes et déterminer leur pondération.

Figure 1 : Indicateurs utilisés pour mesurer l'autonomisation des femmes pondérés à l'aide de la méthode des choix discrets









RÉSULTATS









L'évaluation a révélé des résultats positifs et significatifs sur l'autonomisation des femmes en général. Les participantes au projet ont obtenu des scores favorables, avec en moyenne 58 % des indicateurs (contre 51 % pour les femmes ne participant pas au projet). Cet écart est statistiquement significatif et suggère que le projet a eu un impact positif sur l'autonomisation des femmes en général. Avec l'indice pondéré, les moyennes sont réduites dans les groupes d'intervention et de comparaison, mais l'écart reste statistiquement significatif et confirme l'impact globalement positif du projet sur l'autonomisation des femmes.

L'évaluation fournit des preuves concrètes de l'impact positif et significatif du projet sur les connaissances et la sensibilisation aux droits des femmes parmi les femmes de la société civile et dans les partis politiques. Il apparaît en outre clairement que le projet a eu un impact positif et significatif sur la participation des femmes dans des groupes et des événements, ainsi qu'au niveau de leur prise de décisions au sein de ces groupes et dans le cadre de ces événements.

Les autres indicateurs d'autonomisation démontrent que de nombreuses femmes qui ont participé au projet ont déclaré être en mesure de prendre des décisions par elles-mêmes et reconnaissent davantage le caractère inacceptable de la violence (81 % des répondantes ont indiqué pouvoir prendre des décisions de façon autonome, et 84 % ont jugé tout acte de violence inacceptable). Ces proportions ne diffèrent toutefois pas de façon statistiquement significative des femmes du groupe de comparaison. La sensibilisation des femmes aux avantages liés à leur participation dans des actions collectives est également prononcée aussi bien chez les femmes participant au projet (70 % en moyenne) qu'au sein du groupe de comparaison correspondant. Bien que l'écart soit proche de zéro dans l'ensemble de l'échantillon, cet indicateur n'en est pas moins positif et significatif parmi les femmes en milieu rural.

Tableau 1 : Preuves d'impact

| | Pondération selon la MCD | Preuves d'impact |
|---|--------------------------|--|
| Personnel | | |
|  Confiance en soi et estime de soi | 11 % | Non |
|  Aptitude à prendre elle-même des décisions | 12 % | Non |
|  Reconnaissance du caractère inacceptable de la violence | 7 % | Non |
|  Sensibilisation au fait que l'action collective est plus efficace | 19 % | Non (Oui, parmi les femmes en milieu rural) |
|  Connaissances et sensibilisation aux droits des femmes (aptitude à reconnaître les problèmes) | 10 % | Oui |
| Relationnel | | |
|  Aptitude à prendre des décisions au sein du foyer | 9 % | Non |

| | | | |
|---|--|------|-----|
|  | Participation et aptitude à prendre des décisions dans la sphère publique | 1 % | Oui |
|  | Participation et aptitude à influencer ou à prendre des décisions dans la sphère politique | 0 % | Oui |
|  | Déploiement d'actions pour mettre un terme à la violence | 18 % | Oui |
|  | Revenus indépendants | 2 % | Oui |
|  | Contrôle sur les ressources au sein du foyer | 4 % | Non |
| Environnemental | | | |
|  | Égalité des chances | 0 % | Non |
|  | Normes sociales | 2 % | Non |
|  | Protection législative pour les droits des femmes | 6 % | Non |

Les faits démontrent une plus grande contribution des femmes impliquées dans le projet aux revenus des ménages. Rien ne semble toutefois indiquer un plus grand pouvoir décisionnel ou un plus grand contrôle sur les ressources du foyer chez les participantes au projet.

L'évaluation a également mis au jour un impact positif et significatif du projet quant à la volonté des femmes de dénoncer un homme lorsqu'elles sont victimes de violence. Bien que rien ne suggère un impact négatif du projet sur l'exposition des femmes, il est important de préciser que 35 % des femmes de l'échantillon ont indiqué avoir été exposées à au moins un épisode de violence psychologique au cours des 12 derniers mois, que 14 % ont déclaré au moins un épisode de violence physique et que 3 % au moins un épisode de violence sexuelle.

Enfin, aucune différence quantifiable n'a été constatée entre les participantes au projet et les femmes du groupe de comparaison sur les indicateurs mesurant les normes sociales, la protection législative pour les droits des femmes et l'égalité des chances.

ENSEIGNEMENTS DU PROGRAMME

Envisagez des activités d'atténuation pour remédier aux conséquences imprévues, comme les violences faites aux femmes.

Dans l'ensemble, l'évaluation a identifié que 14 % des femmes interrogées ont signalé au moins un épisode de violence physique. Bien que rien ne prouve que le projet analysé ait exacerbé ce phénomène, il est conseillé de mener à l'avenir des projets d'autonomisation des femmes pour contrôler de près les violences fondées sur le genre et introduire des interventions spécifiques visant à soutenir les victimes de ce phénomène.

Identifiez des stratégies de changement au niveau environnemental.

L'évaluation a mis en évidence des répercussions positives importantes parmi les femmes impliquées dans des parties politiques et des organisations de la société civile pour le renforcement des connaissances et la sensibilisation en matière de droits des femmes ainsi que pour la participation et l'influence accrues dans la vie politique. Toutefois, l'évaluation n'a constaté aucun changement en matière de normes sociales, de protection législative pour les droits des femmes ou d'égalité des chances. Bien que cela puisse être dû à des problèmes de mesure, les partenaires du projet reconnaissent généralement que les changements au niveau environnemental nécessitent des interventions plus longues que celle menée par le projet, ciblant les normes, croyances et attitudes sociales.

Envisagez la durabilité lors de la conception et de la mise en œuvre du projet.

L'évaluation a eu d'importantes conséquences positives sur les femmes en milieu rural en ce qu'elle a permis de sensibiliser davantage à la participation et à la prise de décision de groupe. Toutefois, la question est de savoir si ces conséquences perdureront. Le projet n'avait pas de stratégie de sortie et a été mis en œuvre dans l'hypothèse qu'il poursuivrait ses activités à l'avenir. Il reste donc des zones d'ombre quant à l'impact durables de ses activités. On recommande de mener les futurs projets en prévoyant des stratégies de sortie garantissant leur durabilité lors de la conception des interventions.

Envisagez de nouer le dialogue avec différents acteurs, y compris les hommes et les jeunes.

L'évaluation n'a attesté d'aucun impact de changement au niveau de la prise de décision et du contrôle des ressources au sein des ménages. L'évaluation constate que le projet a déjà directement œuvré aux côtés de différents types de femmes (ex : femmes en milieu urbain, impliquées dans des parties politiques ou des organisations de la société civile, ainsi que des femmes en milieu rural) et avait permis de nouer le dialogue avec des acteurs locaux et nationaux en faveur d'interventions de plaidoyer sur la couverture santé. Pour parvenir à des changements au sein des ménages, les autres projets ont, par exemple, essayé de travailler à la fois avec les hommes et les jeunes.

NOTES

1 En arabe, le mot « amal » signifie « espoir ».

Évaluations de l'efficacité d'Oxfam

Pour obtenir plus d'informations ou pour réagir à ce rapport, envoyez un courriel à policyandpractice@oxfam.org.uk

© Oxfam GB, Mai 2018

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Email : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

ISBN : 978-1-78748-241-8

DOI : 10.21201/2017.2364

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par Pierre Le Grand et Jérôme Richard (eXcelingua) et relu par François Kergoat.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne) (www.intermonoxfam.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

